



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE(MESRS)

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI(UAC)

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION(FASEG)

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION

Pour l'obtention du Diplôme De Licence Professionnelle

OPTION : Gestion

SPECIALITE : CACG

THEME

**ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIERE D'UNE
ENTREPRISE PRESTATAIRE DE SERVICE:
CAS DE LA POSTE DU BENIN SA**

Présenté et soutenu par :

NOUATIN Josué

&

TOBOSSI Aurèle

Sous la direction de :

Maitre de stage

Mme Annick FADO

**Chef service d'exploitation
commerciale**

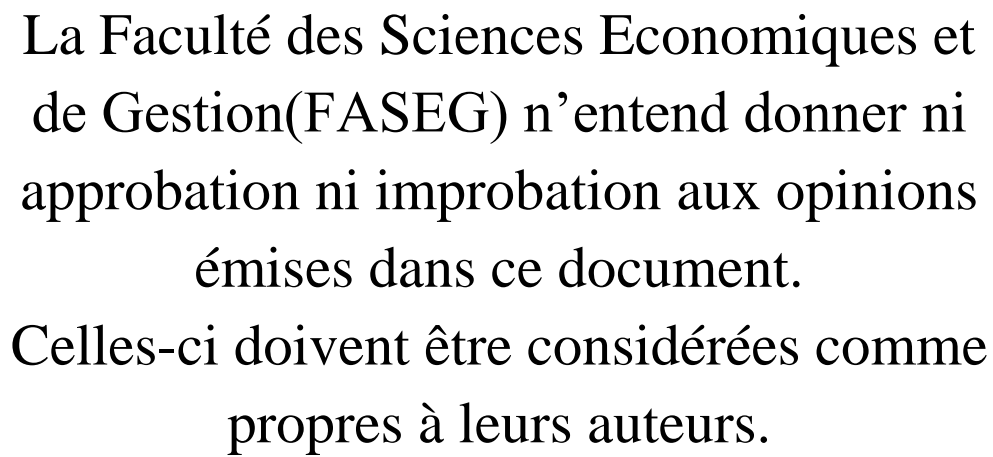
Maitre de mémoire

Professeur Emmanuel HOUNKOU

**Agrégé en Sciences de Gestion
Enseignant à la FASEG**

ANNEE ACADEMIQUE 2014-2015

AVERTISSEMENT



La Faculté des Sciences Economiques et
de Gestion(FASEG) n'entend donner ni
approbation ni improbation aux opinions
émises dans ce document.
Celles-ci doivent être considérées comme
propres à leurs auteurs.

DEDICACE1

Je dédie ce travail à :

- ✓ mon père Théophile NOUATIN; lui qui a assumé sans faille, ses responsabilités de géniteur. Recevez ce travail comme un heureux aboutissement de tous les sacrifices consentis à mon égard.
- ✓ ma mère Mélanie SOGBEDJI; elle qui a également assumé mon éducation, en me montrant le bon chemin pour réussir. Recevez ce travail, tout simplement en signe de reconnaissance.
- ✓ mes frères et sœurs

Josué NOUATIN

DEDICACE 2

Je dédie ce travail à :

- ✓ A mon Père TOBOSSI Paul, lui qui a consentis assez d'efforts pour mon éducation, que ce travail soit l'un des signes de ma reconnaissance,
- ✓ A ma mère GANDAHO Lucie, pour son amour et ses innombrables sacrifices dont elle a fait preuve à mon égard ;
- ✓ A mes frères et sœurs

Aurèl TOBOSSI

REMERCIEMENTS

Au cours de la rédaction de notre mémoire de fin de formation nous avons eu a rencontré certaines difficultés qui nous ont fait faire appel au savoir et au savoir-faire de certaines personnes. Nous adressons nos sincères remerciements et nos gratitude à toutes les personnes qui de prêt ou de loin ont participé à la réalisation de ce document.

Aussi nous tenons à adresser nos profondes gratitude à :

- ✓ notre maître de mémoire, Prof agrégé Emmanuel HOUNKOU pour avoir accepté apporter son aide pour le suivie, la réalisation et l'aboutissement de ce travail ;
- ✓ M. AGBOVOEDO Joress pour son encadrement pointu dans la réalisation de ce document ;
- ✓ notre maitre de stage Mme Annick FADO pour son encadrement et ses conseils ;
- ✓ tous nos amis ;
- ✓ tout le corps professoral de la FASEG-UAC pour sa contribution significative à nos formations ;
- ✓ tout le personnel de la poste du Bénin SA.

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

SOMMAIRE

Introduction générale.....	2
CHAPITRE 1 : Cadre théorique de l'étude.....	12
Section 1: Problématique, Objectifs et hypothèses	12
Section 2 : Revue de littérature et méthodologie du travail.....	14
CHAPITRE 2 : Cadre institutionnel de l'étude.....	6
Section 1 : Présentation de La Poste Bénin SA	6
Section 2 : Produits de la Poste, déroulement du stage, forces et faiblesses de la poste du bénin.	9
CHAPITRE 3 : Présentation, analyse des résultats et recommandations	29
Section 1 : Présentation des bilans financiers et analyse de l'équilibre financier	29
Section 2 : vérification des hypothèses et recommandations	38
Conclusion générale	41

LISTE DES SIGLES

AC	Actif Circulant
AI	Actif Immobilisé
BE	Besoin D'exploitation
BFR	Besoin en Fond de Roulement
CA	Chiffre D'affaire
Capro	Capitaux Propre
CNE	Caisse Nationale D'Epargne
CPE	Capitaux Permanent Etranger
CT	Court Terme
DCT	Dettes à Court Terme
DMLT	Dettes à Moyen et Long Terme
FRN	Fond de Roulement Net
FRNG	Fond de Roulement Net Globale
LMT	Long et Moyen Terme
LPB SA	La Poste du Bénin, Société Autonome
OHADA	Organisation pour Harmonisation des Droits des Affaires
PTT	Poste, Télégraphes et Téléphone
R	Ratio de Couverture des Capitaux Investis
RAF	Ratio d'Autonomie Financière
RCE	Ratio de la Capacité d'Endettement
RE	Ressources d'exploitation
RLG	Ratio de Liquidité Générale
RLI	Ratio de Liquidité Immédiate
RLR	Ratio de Liquidité Réduite
RSG	Ratio de Solvabilité Générale
VD	Valeur Disponible
VE	Valeur d'Exploitation
VI	Valeur Immobilisée
VR	Valeur Réalisable

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Bilans condensés de LPB SA en FCFA	29
Tableau 2 : Bilan synthétique de LPB SA en FCFA.....	31
Tableau 3 : Détermination des fonds de roulement net en FCFA.....	33
Tableau 4 : Evolution des besoins en fonds de roulement en FCFA	34
Tableau 5 : calcul du solde de trésorerie (en FCFA).....	35
Tableau 6 : Calculs des ratios.....	35
Tableau 7 : Calcul des ratios de liquidité	37
Tableau 8 : Détermination du degré de solvabilité	38

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

RESUME

La poste du Bénin SA se trouve confronté au problème lié à sa santé financière. C'est donc dans l'optique d'apporter notre modeste contribution à l'amélioration du dit problème que nous avons choisi de mener notre étude sur : « Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de la poste du Bénin SA » dans le cadre de notre mémoire de fin de formation de licence professionnelle. Au cours de notre travail nous avons fait ressortir les divers problèmes liés à la santé financière de la LPB SA et faire des propositions pour l'améliorer.

ABSTRACT

The position of Benin SA is faced with the problem related to its financial health. It is in view to make our modest contribution to the improvement of the said problem we chose to conduct our study, " Analysis of the financial structure of a service provider business: the case of Job Benin SA "as part of our end memory training professional license. During our work we have highlighted the various problems related to the financial health of the LPB SA and make proposals to improve it.



INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

Dans les pays d'Afrique au sud du Sahara et au Bénin en particulier, les entreprises publiques connaissent d'énormes difficultés de gestion. Au nombre de ces difficultés, nous pouvons mentionner les difficultés inhérentes à la gestion des ressources humaines, à la gestion des matériels et surtout à la gestion des finances.

Depuis l'accession de notre pays à l'indépendance, la plupart des entreprises béninoises ont été gérées par tâtonnement de façon parfois hasardeuse. Cependant, la situation économique favorable et le monopole dont bénéficiaient les entreprises publiques béninoises dans les années 70 leur ont été propices.

Il aura fallu la crise des années 80 pour que les gouvernants se rendent compte du laxisme qui prévalait dans la gestion de ces entreprises publiques. Or, ces dernières se trouvent aujourd'hui confrontées à un environnement fortement concurrencé qui ne se prête plus à de telles aventures.

Dans ces conditions, l'avenir des entreprises dépendra non seulement de l'aptitude des dirigeants à mieux gérer et à s'adapter à l'évolution économique, mais aussi de leur capacité à s'ouvrir aux nouvelles techniques de gestion.

De même, une bonne gestion de l'entreprise suppose une mobilisation des ressources financières adaptées aux besoins de ses activités.

Ces ressources doivent être utilisées à bon escient afin de générer des profits qui permettront à l'entreprise de rembourser ses dettes éventuelles, de réaliser des investissements et de se développer.

En effet, une entreprise qui ne réalise donc pas de profit risque à terme de déposer le bilan. Comme ce fut le cas de la plupart des entreprises béninoises à l'exception de quelques-unes comme : La Poste du Bénin SA, entreprise publique à caractère commerciale qui continue de se battre pour sa survie depuis sa restructuration. Il est donc indispensable que les dirigeants disposent des indicateurs de gestion qui les renseignent sur la situation financière de l'entreprise (tableau de bord) et qui leur permettent de prendre à temps les décisions adéquates.

L'analyse financière, qui recherche et interprète des données, des grandeurs significatives de la vie de l'entreprises à travers ses divers aspects (activités, performance,

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

politique et structure financière), constitue alors l'outil de gestion approprié pour un suivi de l'entreprise. (Evariste GANSA & Martial DOLTAIRE, 2006). C'est pour cela, compte tenu des informations disponibles, nous avons décidé de mener notre réflexion sur le thème intitulé : Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de la poste du bénin SA.

Ainsi ce thème qui présente les résultats de notre étude s'articule autour de trois chapitres :

Le premier chapitre est consacré au cadre théorique de l'étude et le deuxième au cadre institutionnel et enfin le troisième chapitre consacré à la présentation et à l'analyse des résultats puis aux recommandations.



CHAPITRE I
CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

Chapitre 2 : Cadre institutionnel de l'étude

Dans ce chapitre nous présenterons dans un premier temps La Poste du Bénin SA et dans un second temps les produits et réseaux de La Poste du Bénin SA.

SECTION 1 : Présentation de La Poste Bénin SA

Paragraphe 1: Historique de La Poste Bénin SA

A ses débuts, la Poste aux lettres était d'abord un instrument du pouvoir politique.

Ainsi, sous le roi de France Henri III (1551 – 1589), il fut créé le service des messageries royales.

Henri IV (1589 – 1610) a, quant à lui, organisé la Poste aux chevaux.

C'est avec le cardinal Richelieu sous le règne de Louis XIII (1610 – 1648) que le service des Postes a été réellement et définitivement mis à la disposition du public avec la création de la Poste aux lettres.

Chez nous, dans les anciens royaumes d'Abomey, de Nikki, de Porto-Novo, etc., la Poste, ou du moins ce que l'on pouvait appeler ainsi, était une institution féodale, et monarchique et exclusivement réservée à cette fin. C'était un groupe d'hommes composé de valets, de messagers porteurs de brassards, des sceptres (bâton de commandement insigne de la royauté) ou d'objets griffés aux armoiries (ensemble des insignes représentant un Etat, un Royaume) du royaume que le souverain délégait auprès de ses vassaux ou ennemis. Ces brassards sous des formes et couleurs variantes et selon les circonstances pouvaient signifier la paix ou la guerre.

Les services des Postes, Télégraphes et Téléphones (P.T.T.) ont vu le jour au Bénin le 1^{er} juillet 1890 avec l'installation à Porto-Novo du premier bureau de poste.

Ces services avaient fonctionné comme une administration publique coloniale jusqu'à la loi N° 59/32 du 19 décembre 1959 qui a créé l'Office des Postes et Télécommunications et la Caisse Nationale d'Epargne.

Les services des Postes et Télécommunications regroupent un ensemble d'activités dont le but essentiel est d'assurer le transport et la remise de correspondances, la transmission des télégrammes, l'établissement des communications téléphoniques et divers services à caractère financier comme les mandats, chèques postaux, Caisse Nationale d'Epargne, etc.

Pour certaines de ces activités, le service des PTT jouit d'un monopole postal (loi du 16 juin 1801).

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

Le monopole postal, c'est le privilège réservé par l'Etat à l'Administration postale de servir d'intermédiaire entre l'expéditeur et le destinataire pour le transport des objets de correspondance prévus par la loi.

Le monopole vise les lettres quel qu'en soit le poids, les papiers et les paquets pesant moins de un (1) kg.

La loi interdit aux particuliers le transport des lettres. Mais il faut signaler que ce monopole est battu en brèche de nos jours parce que beaucoup de particuliers exercent soit officiellement ou non certaines activités jadis réservés au service des PTT.

La mission de la Poste : « Assurer avec une garantie de sécurité, de fiabilité, de rapidité et d'accessibilité au plus grand nombre, les services universels du courrier, la collecte de l'épargne et les services financiers postaux à travers une entreprise financièrement équilibrée, reconnue pour la qualité de ses prestations et sa capacité d'adaptation à l'ensemble de sa clientèle et notamment les opérateurs économiques et les gros clients ».

La Poste du Bénin SA qui est née de la scission de l'ex Office des Postes et Télécommunications(OPT) en deux (2) opérateurs publics autonomes est une entreprise publique à caractère commercial (loi N° 88-005 du 26 avril 1988 et acte uniforme de l'OHADA). Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière avec un droit de regard de l'Etat sur sa gestion. Elle est créée par décret N° 2004-365 du 28 juin 2004.

La Poste est placée sous la tutelle du Ministère chargé de la Communication et de la Promotion des Technologies Nouvelles (MCPTN). Son siège social est fixé à Cotonou.

Le personnel de l'ex OPT a été reversé à la Poste du Bénin SA après la création de cet exploitant public autonome. Le personnel de l'ex OPT était régi jusqu'au 16 août 1995 par :

- Les statuts particuliers des corps des personnels administratifs communs (décret N° 85-361 du 11 septembre 1985) ;
- Les statuts particuliers des corps des personnels des Postes et Télécommunications (décret N° 85-363 du 11 septembre 1985) ;
- A partir du 17 août 1995, le personnel de l'ex OPT est régi par la convention collective du travail qui a été révisée le 17 janvier 2000.

Mais il faut signaler que la signature le 17 août 1995 de la première convention collective du travail a entraîné à l'ex OPT l'existence de deux (2) catégories de personnel du point de vue régime de pension :

- 1) Le personnel en activité avant le 17 août 1995 ;
- 2) Le personnel engagé après le 17 août 1995.

La première catégorie est gérée simultanément dans la convention collective et conformément aux statuts de la Fonction Publique, tandis que la seconde catégorie est exclusivement gérée par les textes de la convention collective.

Paragraphe 2 : Vision, mission et objectifs de La Poste du Bénin

1. Vision

Bâtir une entreprise nationale des services postaux et financiers, la meilleure pour la clientèle par le dynamisme de son personnel et la qualité de ses prestations »

1.4. Mission

« Fournir à la clientèle de plus en plus élargie et exigeante, avec davantage de professionnalisme des services du courrier universel, des services financiers postaux modernes, avec une garantie de sécurité, de fiabilité et de rapidité à travers une entreprise prospère et adaptée à son environnement »

« Bâtir une entreprise nationale des services postaux et financiers, la meilleure pour la clientèle par le dynamisme de son personnel et la qualité de ses prestations »

1.5. Objectifs

Poursuivre inlassablement le processus de réforme de la Poste est d'agir d'abord sur l'homme et ensuite sur notre outil de production :

Sur l'homme

- L'éthique comme principe de base
- L'intégrité et la compétence
- La responsabilité
- Le respect des procédures
- Le respect des méthodes et principes de gouvernance d'entreprise
- L'adaptabilité à un environnement en mutation rapide
- Le renforcement des capacités
- L'amour du travail

Sur l'outil de production

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

- Moderniser toute la chaîne de production, par l'introduction de services à valeurs ajoutées, (transferts électroniques, courrier électronique, fournisseur d'accès Internet).
- Mettre en place une démarche commerciale offensive

Paragraphe 3 : Structure organisationnelle de la Poste Bénin SA

1. Organisation administrative

Sous la tutelle du Ministère chargé de la Communication, des Nouvelles technologies de l'information, elle à sa tête :

- **Un Conseil d'Administration**

Composé de sept (7) membres ayant pour rôle de voter le budget, d'approuver les comptes financiers et de prendre des décisions stratégiques.

Elle est dotée également d'un :

- **Commissariat aux comptes**

Composé de deux (2) experts comptables et financiers. Avec la décision N° 103/LPB/DG du 28 juillet 2009 portant organisation et attribution des services centraux de la Poste du BÉNIN SA., l'organisation actuelle de la Poste se présente comme suit : des services centraux (la direction générale, la direction générale adjoint, direction de production). Pour plus de détail voir Organigramme de La Poste du Bénin SA en annexe.

Section 2 : Produits de la Poste, déroulement du stage, forces et faiblesses de la poste du bénin.

Paragraphe 1 : Les produits de la Poste

En dehors des produits propres à elle, la Poste offre d'autres produits dont elle n'a pas l'exclusivité. C'est entre autres les produits suivants: Les produits postaux, Les produits financiers (la Poste Epargne ou CNE, chèques postaux, poste commerce), produits non exclusifs de la Poste (money express, western union) . De nouveaux produits tels que poste voyage, poste cyber et la carte magnétique de la poste.

Paragraphe 2 : Déroulement du Stage, forces et faiblesses

1. Déroulement du stage

1.1. Travaux effectués

Dans cette rubrique nous ferons un bref aperçu des différents services parcourus et des tâches exécutées. Différents services ont été parcouru au cours de notre stage, il s'agit notamment de la Caisse Nationale d'Epargne ou beaucoup de nos travaux ont été réalisé.

❖ Au niveau de la caisse

Dans ce service, nous avons eu à ranger et classer les dossiers des promoteurs, regrouper les reçus de dépôt et de retrait suivant chaque opération de la journée. Nous avons aussi procédé au pointage afin de vérifier si chacune des opérations figure sur le brouillard de caisse.

❖ Au niveau des chargés à la clientèle

Les travaux suivants ont été réalisés :

- assister les clients,
- faire des contres visites etc.....

❖ Service comptabilité

- le collationnement (vérification et éventuellement la correction des erreurs à partir des écritures enregistrées au brouillard et des pièces comptables concernées),
- la transmission des pièces comptables et caisses,
- la classification des pièces journalières dans le chrono, établissement des bon d'entrer et bon de sortir.

D'autres services ont été parcouru dont nous n'avons pas faire part dans ce travail.

2. Forces et faiblesses

2.1. Forces

- Existence d'une forte demande sur le marché ;
- Etat d'une entreprise publique ;
- Extension des locaux sur le territoire,
- Forte créances des clients.

2.2. Faiblesses

- Menace de la concurrence sur le marché,
- Existence de l'entreprise privée évoluant dans le même secteur,
- Non couverture de toute l'étendue du territoire nationale,
- Existence des impayés.



CHAPITRE II:
CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

Chapitre 1 : Cadre théorique de l'étude

Dans ce chapitre, nous allons circonscrire le cadre dans lequel nous allons conduire notre étude. Ainsi, seront successivement présentés la problématique et intérêt du sujet, les objectifs, les hypothèses, la revue de littérature et la méthodologie de la recherche.

Section 1: Problématique, Objectifs et hypothèses

Paragraphe 1 : Problématique et intérêt du sujet

3. Problématique

L'entreprise, unité autonome produisant des biens et des services pour le marché en vue de réaliser un profit, joue un rôle capital dans la vie économique et socioculturelle d'une nation. Dans les pays en développement, beaucoup d'entreprise sont créées par l'Etat et exercent leurs activités sous la tutelle de celui-ci. Elles ont pour objectif de contribuer à l'accroissement de la richesse nationale afin de résorber des problèmes sociaux. Toute entreprise qui se veut être performante et assurer sa pérennité, se doit mettre en place une politique de gestion efficace de ses ressources (matérielles, humaines et financières etc....). Alors l'analyse financière reste un instrument de suivi, d'évaluation et de contrôle de gestion qui permet aux dirigeants de l'organisation de prendre des décisions à des moments opportuns.

La théorie financière d'une entreprise utilise conjointement le concept d'analyse financière et de diagnostic financier. L'analyse devient alors un ensemble des travaux qui permettent d'étudier la situation de l'entreprise, d'interpréter les résultats et d'y prendre les décisions qui impliquent des flux monétaires. Son but est de porter un jugement destiné à éclairer les actionnaires, les dirigeants, les salariés et les tiers sur l'état de fonctionnement d'une firme, face aux risques auxquels elle est exposée en servant d'information et de source externe. Les activités de l'analyse financière englobent la collecte des données significatives et leurs interprétations afin de tirer des conclusions sur la santé financière d'une entreprise, sa politique d'endettement et de refinancement.

De la lecture des états financiers de la poste du Bénin de la période de 2011 à 2013, on constate ce qui suit :

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

Les charges absorbent la grande partie des produits dégagés par son exploitation, L'institution n'arrive donc plus à assurer la couverture de ses charges ce qui est préjudiciable à sa santé financière.

- Malgré que les résultats soient positifs sur toute la période, les résultats d'exploitation sont déficitaires.
- Les chiffres d'affaire ont fortement chuté sur toute la période.

Face à tous ces constats, il urge alors de s'intéresser à la santé financière de la poste du Bénin, d'où le choix de notre thème intitulé « Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de la poste du Bénin SA ». Pour y parvenir, deux questions méritent d'être soulevées:

Question centrale :

La poste du Bénin SA jouit-elle d'une bonne santé financière ?

Question spécifiques :

- La Poste du Bénin est-elle financièrement équilibrée ?
- La Poste du Bénin SA court-elle le risque de liquidité ?

4. Intérêt de l'étude

Etant donné que notre travail est un travail de recherche dans le domaine de la gestion, il constitue un document qui met en évidence des données réelles, qualitatives et vérifiables pouvant servir à d'autres recherches ultérieures. Sur le plan pratique, elle fournit aux dirigeants les propositions d'actions à mettre en œuvre en vue de la résolution des problèmes identifiés.

Paragraphe 2 : Objectifs et Hypothèses de travail

1. Objectif général

L'objectif général de notre travail est d'analyser la gestion financière de la Poste du Bénin SA en formulant un jugement de valeur sur sa santé financière à travers une analyse financière qui se repose sur l'étude des principaux éléments clés du bilan.

2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont au nombre de deux :

OS1 : Apprécier l'équilibre financier de la Poste du Bénin SA.

OS2 : Vérifier si la poste du Bénin SA est à l'abri des risques de défaillance financière.

Hypothèses de recherche

Dans le cadre de cette étude, les hypothèses suivantes ont été formulées :

H1 : L'équilibre financier n'est pas respectée à la poste du bénin SA.

H2 : La Poste du Benin SA court des risques de défaillance financière.

Section 2 : Revue de littérature et méthodologie du travail

Paragraphe 1 : Revue de littérature

1. Clarifications conceptuelle

1.4. Définition de l'analyse financière

Plusieurs auteurs ont essayé de donner une définition de l'analyse financière. Selon Elie COHEN, (1997), l'analyse financière constitue « un ensemble de concepts, de méthodes et d'instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière de l'entreprise, aux risques qui l'affectent, aux niveaux et à la qualité de ses performances».

Jean-Pierre LAHILLE, (2001) définit l'analyse financière comme une démarche qui s'appuie sur l'examen critique de l'information comptable et financière fournis par l'entreprise à destination des tiers.

Pour Chantale BRUISSART, (1999) ; l'analyse financière vise à formuler un diagnostic financier sur l'entreprise, mesurer sa rentabilité, apprécier l'équilibre des masses présentes dans le bilan, toute évaluation nécessaire pour la survie de l'entreprise

1.5. Notion d'équilibre financier

Selon CHARREAUX (2003), l'analyse financière consiste à étudier l'information comptable et financière relative à une entreprise, afin d'émettre un diagnostic. L'analyse doit aboutir à un diagnostic, donc conclure quant à la performance de l'entreprise étudiée et permettre de comprendre les déterminants; en particulier, si cette performance apparaît médiocre. Une telle démarche suppose l'existence de normes et une définition préalable de la notion d'équilibre financier. En effet selon CHARREAUX, l'équilibre financier est réalisé si les apporteurs de capitaux, actionnaires et créanciers financiers, sont rémunérés à concurrence du risque qu'ils encourent. La règle de l'équilibre financier minimum exige que les emplois stables soient financés par les ressources durables. En effet, le respect strict de cette règle ne

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

garantit pas totalement l'absence de problème de trésorerie. Pour cela, une « marge de sécurité » est nécessaire. Cette marge est le fonds de roulement.

On distingue trois différentes conceptions de la notion d'équilibre financier: la conception patrimoniale, celle fonctionnelle et celle « pool de fonds »

- **La conception patrimoniale** : selon cette conception, l'équilibre financier est centré sur la solvabilité et la liquidité. Il est apprécié à travers la capacité de l'entreprise à couvrir ses engagements exigibles par ses actifs liquides. Pour apprécier l'équilibre financier patrimonial, le fonds de roulement net (FRN) est l'indicateur étudié. Il représente un volant de sécurité, une marge financière que l'entreprise doit constituer pour faire face à l'asymétrie des risques des actifs et des dettes. Cet agrégat représente pour les banquiers la garantie du remboursement du crédit accordé à court terme (CT) lorsqu'il y a perte d'actif circulant. A cet agrégat s'ajoute le Besoin en Fonds de Roulement puisque le FRN pris isolément n'a qu'une signification relative. L'intérêt du FRN est qu'il constitue une garantie de liquidité de l'entreprise. Plus il est important, plus l'équilibre financier semble être assuré et plus la marge de sécurité financière est grande. Dans le cas où ce FRN est insuffisant, un concours bancaire est nécessaire.

- **La conception fonctionnelle** : en s'intéressant à l'origine des difficultés de trésorerie, l'analyse financière apprécie l'équilibre financier à travers l'aptitude de l'entreprise à financer ses emplois stables par ses ressources durables. L'outil d'analyse dans ce cas est le Fonds de Roulement Net Global (FRNG) qui contrairement au fonds de roulement financier ou patrimonial se calcule à base du bilan avant répartition. Le FRNG est la partie des ressources durables qui concourt au financement de l'actif circulant. Pour appréhender ce fonds de roulement, un ratio dit «ratio de couverture des capitaux investis(R) » est calculé selon la formule :

$$R = \text{Ressources stables} / (\text{Actifs stables} + \text{BFR})$$

Les capitaux investis selon la centrale de bilans de la banque de France sont égaux à la somme des emplois stables et du besoin en fonds de roulement d'exploitation. Les équilibres fondamentaux de l'activité de l'entreprise sont déterminés par les notions de FR et BFR. En effet, le FR doit couvrir le BFR qui est dû au fait que les besoins et les ressources induits par

les opérations de l'entreprise ne sont pas toujours équilibrés. Toute différence entre ces deux agrégats est assurée par la trésorerie de l'entreprise et rétablir l'équilibre du bilan (Gestion financière de Jean BARREAU et Jacqueline DELAHAYE ; 2003 ; p.155)

-La conception « pool de fonds » : qui donne une place majeure à l'actionnaire dans le financement de la croissance et met l'accent sur les préoccupations de la rentabilité. L'analyse de la santé financière de l'entreprise selon cette approche est basée sur les arbitrages Rentabilité- Risque. Ainsi, l'équilibre financier est atteint lorsque le rendement du portefeuille d'actifs couvre le coût du capital. Autrement dit, la rentabilité des actifs doit permettre de satisfaire les actionnaires après avoir rémunéré les prêteurs. Cette conception écarte le principe d'affectation des ressources durables au financement des emplois stables, d'où son nom d'approche "*pool de fonds*".

Principe de l'équilibre financier

La synthèse du bilan permet de rapprocher succinctement par grands blocs l'origine des capitaux et l'emploi qui en est fait, c'est-à-dire d'étudier la structure financière de l'entreprise. Les valeurs immobilisées ne peuvent pas être financées par les dettes à court terme sans caractère permanent. Ainsi, l'équilibre minimum est respecté si les capitaux utilisés pour financer les immobilisations restent à la disponibilité de l'entreprise pour une durée au moins correspondant à la durée de l'immobilisation. C'est pourquoi, toute entreprise doit veiller à respecter cet équilibre financier minimum, c'est-à-dire que les valeurs immobilisées doivent être financées par les capitaux permanents et les valeurs circulantes par l'exigibilité à court terme, donc les ressources doivent être financées avec les emplois de même durée. Par exemple on ne peut pas acheter un immeuble par un crédit à court terme. Toutefois l'entreprise ne doit pas se contenter de cet équilibre, elle doit essayer de trouver une marge de sécurité satisfaisante, c'est-à-dire qu'elle doit avoir un fonds de roulement positif pour couvrir des imprévus au lieu de recourir aux dettes, si ainsi le cas, l'entreprise se fait l'extension à éviter le gaspillage.

- **Etude du fonds de roulement**

Le fonds de roulement est défini comme l'excédent des capitaux permanents (capitaux propres + dettes à long et à moyen terme) sur l'actif immobilisé. Autrement dit c'est

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

la partie des capitaux permanents qui est affectée au financement du cycle d'exploitation. L'équilibre financier fondamental d'une firme est assuré lorsque le rendement de son actif est au moins égal à son coût du capital. Les ressources stables financent les besoins durables. Généralement le fonds de roulement d'une entreprise se calcule de deux façons, sur base des postes du bilan arrêté à une date déterminée.

Le fonds de roulement se calcule donc à partir des éléments du haut du bilan tout comme ceux du bas du bilan. Arithmétiquement les formules se présentent comme suit :

$$\text{FRNG} = \text{CPE} - \text{AI} \text{ ou } \text{FRNG} = \text{AC} - \text{DCT}$$

Actifs à plus d'un an Ressources LMT

Actifs à moins d'un an Ressources C.T

• Etude du besoin en fond de roulement

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est la différence entre les besoins cycliques (liés à l'exploitation) exclu les postes de trésorerie et les ressources cycliques d'où : $\text{BFR} = \text{B.E} - \text{R.E}$

Pour mieux comprendre le BFR, il est nécessaire de comprendre la notion de cycle d'exploitation qui est à l'origine de ce besoin. Dans une entreprise commerciale, le cycle d'exploitation est composé d'une part de l'ensemble des opérations d'exploitation telles que : les achats des marchandises, leur stockage, ainsi que les ventes, appelées communément besoin d'exploitation, et d'autre part par des opérations appelées ressources d'exploitation ou ressources cycliques qui regroupent les dettes d'exploitation à savoir :

-Avances et acomptes sur commandes en cours,

-Dettes fournisseurs et comptes rattachés.

-Produits constatés d'avance relatifs à l'exploitation.

Toutefois la différence entre ces besoins d'exploitation et ressources d'exploitations constitue le besoin d'exploitation ou besoin en fond de roulement.

De cette théorie deux situations se dégagent :

-le BFR peut être négatif, on parlera alors d'une ressource de financement ;

-le BFR peut être positif, on parle d'un besoin de financement.

- **Notions de trésorerie**

Les notions de fonds de roulement et de trésorerie sont inséparables dans la mesure où la première étudie la solvabilité globale de l'entreprise en confrontant tout l'actif circulant à l'exigible à court terme sans tenir compte du degré de liquidité des éléments d'actifs circulants ni des dettes à CT à honorer à des brèves échéances, alors que la seconde est beaucoup plus exigeante que la première. Elle s'intéresse à la solvabilité à très brefs délais. Elle met en relation les éléments de l'actif circulants les plus liquides aux dettes à court terme. Cela étant, il faut étudier le BFR pour apprécier si la trésorerie est saine ou serrée. Elle est saine si le FRN est élevé, rappelons également qu'elle dépend des BFR, d'où la formule :

$$\text{TRESORERIE} = \text{FRNG} - \text{B.F.R}$$

Comme dans le cas précédent l'étude de la trésorerie peut dégager deux situations suivantes :

- Quand le Fonds de roulement est inférieur aux besoins en Fond de roulement, on parle d'une trésorerie négative (Trésorerie serrée) ;
- Quand le Fonds de roulement est supérieur aux besoins en Fonds de roulement, on parle d'une trésorerie positive (trésorerie saine). Ainsi, la trésorerie d'une entreprise à une date donnée est la différence à cette même date entre les ressources mises en œuvre pour financer son activité et les besoins entraînés par cette même activité. Cependant la gestion de la trésorerie permet d'assurer les relations quotidiennes avec les banques et de décider de la répartition et de l'utilisation des crédits disponibles. C'est à partir de l'interprétation de la position de trésorerie qu'intervienne la gestion proprement dite dont la phase finale est constituée par le contrôle de l'évolution de la trésorerie par rapport au budget.

- **Notions de rentabilité**

Globalement, la rentabilité peut être définie comme « l'aptitude de l'entreprise à secréter un résultat exprimé en unité monétaire »

La rentabilité est donc un critère de ce qui est rentable, c'est-à-dire soit qu'il produit une rente et par expansion donne un bénéfice suffisant, soit qu'il donne des bons

résultats. Etudier la rentabilité d'une entreprise, c'est « apprécier le résultat dégagé à chacun des niveaux reconnus comme significatif. Il est ainsi possible de porter un jugement sur l'efficacité de la gestion courante par les dirigeants de l'entreprise et de prévoir le montant des capitaux propres auxquels la société pourra avoir recours pour son fonctionnement et son développement».

MOISSON définit le résultat comme « étant ce qui reste à l'entreprise lorsque les produits sont vendus et que sont payés toutes les charges de fabrication, de vente, de gestion, de structure

et de l'impôt sur les sociétés» Ainsi, la rentabilité s'appréhende à trois niveaux selon les objectifs de l'analyse : il s'agit de la rentabilité commerciale, de la rentabilité économique et de la rentabilité financière.

1.6. Analyse par la méthode des ratios : Définition et interprétations

Plusieurs auteurs du domaine de l'analyse financière restent unanimes à affirmer que seule l'analyse fondée sur le fonds de roulement ne suffit pas pour porter un jugement définitif sur la santé financière d'une entreprise. Ainsi préconisent-ils le recours à la deuxième approche de l'analyse financière, celle des ratios. Le ratio est le rapport expressif entre deux grandeurs caractéristiques (significatives) de la situation du potentiel de l'activité ou de rendement de l'entreprise. Ce rapport est dit expressif car à partir de deux données, l'on peut établir une nouvelle information de nature différente. Ce rapport permet à l'analyste de raisonner sur la situation financière d'une entreprise. Il peut être exprimé soit sous forme d'un quotient, soit sous forme d'un pourcentage. Les ratios peuvent servir à mesurer les relations qui existent entre les éléments de la structure de l'actif et du passif ou pour apprécier l'équilibre entre le degré de liquidité et le degré d'exigibilité. En effet, si certains ratios peuvent être utilisés directement pour apprécier la santé financière d'une entreprise, ils comportent un certain nombre d'inconvénients permis lesquels nous pouvons citer :

- la méthode des ratios s'applique sur une analyse de l'évolution de plusieurs bilans successifs,
- le calcul des ratios ne permet pas de prédire l'avenir.

1.7. La notion de solvabilité

Dans l'optique dite fonctionnelle de l'analyse financière, une entreprise est solvable lorsqu'elle respecte la contrainte d'équilibre financier, c'est l'aptitude à assurer le règlement des dettes quand elles arrivent à échéance ; les dettes sont entendues au sens large : y compris les dépenses conditionnant la continuité de l'exploitation. En d'autres termes, la solvabilité est le fait de pouvoir assurer l'avenir relativement à long terme sans se trouver en défaut de paiement. Elle est la capacité d'une entreprise à répondre à ses échéances financières à tout moment. C'est également l'aptitude de l'entreprise à faire face à ses engagements de liquidation. C'est-à-dire d'arrêt de l'exploitation et de mise en vente de ses actifs. COHEN (1997) définit la solvabilité d'une entreprise ou de tout agent économique comme son aptitude à assurer le règlement de ses dettes lorsque celles-ci viennent à échéance.

1.8. La notion de liquidité

Selon HUTIN (2007), la liquidité est l'aptitude à faire face à ses dépenses par une circulation optimale de ses flux de trésorerie (encaissement, décaissement). Elle est donc le caractère d'une somme d'argent qu'on peut disposer presque immédiatement. FRACHON et ROMANET quant à eux insistent sur l'importance de la liquidité, considérant qu'elle constitue pour le dirigeant une donnée stratégique aussi importante que la rentabilité.

1.9. Notion d'effet de levier financier

Selon BARREAU et DELAHAYE (2003), le levier financier est l'incidence de l'endettement de l'entreprise sur la rentabilité de ses capitaux propres (ou rentabilité financière). Ainsi, l'effet de levier financier est l'accroissement du bénéfice provenant du financement par l'emprunt d'un investissement dont la rentabilité est supérieure au taux d'intérêt de l'emprunt.

1.10. La notion de risque de défaillance financière

La défaillance financière s'explique par le fait que l'entreprise ne peut plus faire structurellement face à ses décaissements et son passif à court terme est nettement supérieur à son actif réalisable. C'est donc la situation dans laquelle une entreprise donnée ne peut pas rembourser ses prêteurs, ses actionnaires détenant des actions de préférence, ses fournisseurs, etc. Au nombre des méthodes qui existent sur l'analyse du risque de défaillance, nous avons l'approche statistique multidimensionnelle. Cette approche porte sur l'appréciation globale de la situation financière de l'entreprise à partir des ratios considérés simultanément. La

principale méthode statistique utilisée dans cette approche pour l'évaluation du risque de défaillance est l'analyse discriminante. Altman, en 1968, a utilisé pour la première fois cette méthode en construisant une fonction discriminante à cinq variables pour évaluer le risque de défaillance des entreprises. Plusieurs modèles ont été développés dans cette approche : d'Altman développés et Lavage (1981) Canada Ko (1982), Japon-Bondos (1981), France-Grammativis et Gloubos (1984).

Pour valider nos hypothèses, nous avons utilisé deux méthodes :

- L'analyse par le fonds de roulement ;
- L'analyse par la méthode des ratios.

1.11. Notions de trésorerie

Les notions de fonds de roulement et de trésorerie sont inséparables dans la mesure où la première étudie la solvabilité globale de l'entreprise en confrontant tout l'actif circulant à l'exigible à court terme sans tenir compte ni du degré de liquidité des éléments d'actifs circulants ni des dettes à CT à honorer à des brèves échéances, alors que la seconde est beaucoup plus exigeante que la première. Elle s'intéresse à la solvabilité à très brefs délais. Elle met en relation les éléments de l'actif circulants les plus liquides aux dettes à court terme. Cela étant, il faut étudier le BFR pour apprécier si la trésorerie est saine ou serrée. Elle est saine si le FRN est élevé, rappelons également qu'elle dépend des BFR, d'où la formule :

$$\text{TRESORERIE} = \text{FRNG} - \text{B.F.R.}$$

Comme dans le cas précédent l'étude de la trésorerie peut dégager deux situations suivantes :

- Quand le Fonds de roulement est inférieur aux besoins en Fond de roulement, on parle d'une trésorerie négative (Trésorerie serrée) ;
- Quand le Fonds de roulement est supérieur aux besoins en Fonds de roulement, on parle d'une trésorerie positive (trésorerie saine).

Ainsi, la trésorerie d'une entreprise à une date donnée est la différence à cette même date entre les ressources mises en œuvre pour financer son activité et les besoins entraînés par cette même activité. Cependant la gestion de la trésorerie permet d'assurer les relations quotidiennes avec les banques et de décider de la répartition et de l'utilisation des crédits disponibles. C'est à partir de l'interprétation de la position de trésorerie qu'intervienne la

gestion proprement dite dont la phase finale est constituée par le contrôle de l'évolution de la trésorerie par rapport au budget.

1.12. **Notions de rentabilité**

Globalement, la rentabilité peut être définie comme « *l'aptitude de l'entreprise à secréter un résultat exprimé en unité monétaire* ». La rentabilité est donc un critère de ce qui est rentable, c'est-à-dire soit qu'il produit une rente et par expansion donne un bénéfice suffisant, soit qu'il donne des bons résultats. Etudier la rentabilité d'une entreprise, c'est « *apprécier le résultat dégagé à chacun des niveaux reconnus comme significatif. Il est ainsi possible de porter un jugement sur l'efficacité de la gestion courante par les dirigeants de l'entreprise et de prévoir le montant des capitaux propres auxquels la société pourra avoir recours pour son fonctionnement et son développement* ». Ainsi, la rentabilité s'appréhende à trois niveaux selon les objectifs de l'analyse : il s'agit de la rentabilité commerciale, de la rentabilité économique et de la rentabilité financière.

1.13. **Analyse par la méthode des ratios: Définition et interprétations**

Plusieurs auteurs du domaine de l'analyse financière restent unanimes à affirmer que seule l'analyse fondée sur le fonds de roulement ne suffit pas pour porter un jugement définitif sur la santé financière d'une entreprise. Ainsi préconisent-ils le recours à la deuxième approche de l'analyse financière, celle des ratios. Le ratio est le rapport expressif entre deux grandeurs caractéristiques (significatives) de la situation du potentiel de l'activité ou de rendement de l'entreprise. Ce rapport est dit expressif car à partir de deux données, l'on peut établir une nouvelle information de nature différente.

Ce rapport permet à l'analyste de raisonner sur la situation financière d'une entreprise. Il peut être exprimé soit sous forme d'un quotient, soit sous forme d'un pourcentage. Les ratios peuvent servir à mesurer les relations qui existent entre les éléments de la structure de l'actif et du passif ou pour apprécier l'équilibre entre le degré de liquidité et le degré d'exigibilité. En effet, si certains ratios peuvent être utilisés directement pour apprécier la santé financière d'une entreprise, ils comportent un certain nombre d'inconvénients parmi lesquels nous pouvons citer :

- la méthode des ratios s'applique sur une analyse de l'évolution de plusieurs bilans successifs

- le calcul des ratios ne permet pas de prédire l'avenir. Les ratios suivants sont utilisés dans le cadre de notre étude :

- **Les ratios de liquidité**

Ils mettent en évidence l'aptitude l'entreprise à faire face à ces dettes à court terme. On a :

- ✓ **Les ratios de liquidité générale (RLG)**

Il montre la mesure selon laquelle les actifs cycliques courent les dettes à court terme et permet aussi d'apprécier si l'entreprise dispose d'une marge de sécurité suffisante.

$$RLG = \frac{\text{actifs cycliques}}{\text{Dettes à court terme}}$$

- ✓ **Le ratio de liquidité réduite (RLR)**

Il exprime la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements à court terme sans faire recours à ses stocks.

$$RLR = \frac{\text{valeurs solvables} + \text{valeurs disponibles}}{\text{dettes à court terme}}$$

- ✓ **Le ratio de liquidité immédiat (RLI)**

Il permet de voir dans quelle mesure les valeurs disponibles peuvent financer les dettes à court terme.

$$RLI = \frac{\text{Valeurs disponibles}}{\text{dettes à court terme}}$$

- ✓ **Ratio de solvabilité générale (RSG)**

Il permet de mesurer la capacité de l'entreprise à honorer ses dettes au moyen de son actif total

$$RSG = \frac{\text{actif total réel}}{\text{capitaux étrangers}}$$

- **Les ratios d'équilibres financiers**

- ✓ **Ratio de la capacité d'endettement (RCE)**

$$RCE = \frac{\text{capitaux propres}}{\text{capitaux permanents}}$$

- ✓ **Ratio d'autonomie financière (RAF)**

$$RAF = \frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Dettes totales}}$$

2. Revue empirique de l'étude

Les recherches antérieures en ce qui concerne l'analyse de la structure financière des entreprises se sont fondées pour la plupart sur la conception patrimoniale du bilan. Cela a été le cas de : AFOUDA et BOSSOU (2009) qui ont mené leur étude sur l'équilibre financier à partir des bilans financiers sans aborder la notion de rentabilité et de la capacité d'endettement c'est-à-dire de l'effet de levier financier.

AHOUANTO et HOUNGBO (2008) quant à eux dans leur recherche ont abordé l'étude de l'équilibre financier à travers les agrégats tels que le FRN, BFR, TN ; l'étude de la rentabilité sur le plan économique, financier, social et également par les soldes intermédiaires de gestion tout en abordant la notion de l'effet de levier financier. Leur outil de base a été également les bilans financiers. Ce fut le cas de BOTON et KPADONOU (2008) dans leur recherche. Aziz M. SALAMI & Justin AHANDAGBE, (2006), sur le thème « analyse financière d'une entreprise industrielle : cas de l'industrie du Bois du Bénin (IBB)» ressortent de leur analyse que l'IBB est une industrie liquide et solvable dont les ressources stables financent les actifs fixes. Par ailleurs les entretiens et les réparations se multiplient et engendrent des charges énormes qui affectent négativement la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation, le résultat net et la rentabilité de l'entreprise. De même les chiffres d'affaires réalisés évoluent à la baisse et n'atteignent toujours pas les prévisions. Le marché local ne connaît pas d'évolution alors que les ventes à l'étranger ont connu une légère amélioration au cours de la dernière année de leur étude.

Donatien AKOGO & Faustin LOKONON, (2008) sur le thème «Diagnostic financier d'une société de manutention portuaire: cas de la SMTC» ressorte que toutes les difficultés rencontrés par les entreprises ne sont pas seulement financière mais que le diagnostic reste un outil à la disposition de l'entreprise dans la concrétisation de son ambition de devenir au fil des années un secteur incontournable dans son domaine d'activité non seulement en terme de qualité de ses prestations aux clients mais aussi en terme de rentabilité et surtout à la contribution de l'économie nationale. En somme, notre étude porte sur les deux aspects de la finance d'entreprise c'est-à-dire l'analyse financière et la gestion financière. En effet, à travers l'analyse financière des différents états nous pourrons jeter des bases sur la façon dont les dirigeants de la Compagnie peuvent prendre leurs décisions sur le plan financier. Ainsi, nous

pouvons nous référer aux définitions d'Hervé HUTIN et de Pierre VERNIMEN pour y aboutir. Soulignons également l'importance du Diagnostic financier car nous ne pouvons par mener notre analyse sans évaluer les forces et les faiblesses de l'entreprise. En d'autre terme, pour mener une analyse financière il faut chercher à déceler les symptômes de disfonctionnement pour pouvoir proposer des solutions pour s'y prendre d'où la nécessité du diagnostic financier avant l'analyse.

Paragraphe 2 : Méthodologie de recherche

La méthodologie est indispensable pour tous travaux de recherches. Elle retrace l'itinéraire à suivre pour l'atteinte des objectifs fixés par l'étude. A cet effet, notre méthodologie repose sur : les recherches documentaire, l'entretiens ; les outils d'analyses et de traitement des données et les stratégies de validation des hypothèses.

1. Recherche documentaire

Elle nous a été très utile dans la définition des concepts de notre sujet et dans l'analyse du cas d'étude. Tout travail scientifique demande au moins un minimum de connaissances sur le thème à traiter. Cette technique nous a permis d'exploiter des différents documents de nos prédécesseurs en vue de faciliter notre recherche.

2. Entretiens directs

Les entretiens expiatoires ou les pré-enquêtes nous ont permis de découvrir les aspects à prendre en compte et à décrypter avec précision dans le cadre de notre étude. De façon spécifique, ces entretiens nous ont permis de nous situer notamment sur :

- ✚ Les informations à rechercher ;
- ✚ Les personnes ressources appropriées à rencontrer ;
- ✚ Les institutions, centres, sites et document à consulter.

En fin ces entretiens nous ont permis de dégager plus de temps en ce qui concerne la recherche documentaire et les recherches sur internet.

3. Les outils d'analyse des données

Les outils d'analyse des données utilisés dans ce travail sont essentiellement les ratios, le bilan financier et le compte de résultat. Ainsi pour une bonne appréciation des résultats obtenus, ceux-ci ont été présentés sous forme de tableaux et de graphiques.

3.1. Les Ratios

Dans le cadre de ce sujet de mémoire, beaucoup de ratios sont calculés et interprétés. Comme les ratios de liquidité et de solvabilité, les ratios de l'équilibre financier et les ratios de rentabilité.

4. Critère de vérification des hypothèses

HYPOTHESE 1

Pour la première hypothèse « L'équilibre financier n'est pas respecté à la Poste du Benin SA », nous allons procéder à la mise en évidence des agrégats de l'équilibre financier à savoir:

Le Fond de Roulement Net (FRN), le Besoin en Fond de Roulement (BFR), la Trésorerie Nette (TN), le ratio de la capacité d'endettement (RCE) et le ratio d'autonomie financière (RAF). Ainsi, lorsque le $FRN > BFR$ et $TN > 0$, l'hypothèse est partiellement vérifiée. De plus lorsque $RCE < 1$, $RAF < 1$, l'hypothèse est entièrement vérifiée.

HYPOTHE

SE 2

En ce qui concerne l'hypothèse 2 selon laquelle « La Poste du Benin SA court des risques de défaillance financière », nous procéderons à l'examinations du degré de liquidité générale, du degré de liquidité réduite et du degré de solvabilité générale. Ainsi, lorsque le degré de liquidité générale et de liquidité réduite sont inférieurs à l'unité, l'hypothèse 2 est vérifiée. De même lorsque le degré de solvabilité générale est inférieur à l'unité l'hypothèse 2 est quasiment vérifiée. Lorsque ces deux conditions sont vérifiées à la fois on conclura que l'hypothèse 2 est entièrement vérifiée.

5. Difficultés rencontrées

Les difficultés importantes auxquelles nous nous sommes confrontés lors de la réalisation de ce travail de recherche sont :

- La non disponibilité de certains dirigeants pouvant nous fournir des informations supplémentaires
- La lenteur dans les rendez-vous administratifs
- La non disponibilité des états financiers de 2014

6. Limites de notre étude

Les limites de notre étude sur les trois années se résument comme suit :

- Notre étude ne couvre que trois ans alors que les dysfonctionnements révélés peuvent avoir des causes endogènes de plus de 3 ans.
- La non existence d'une centrale des données liées aux entreprises évoluant dans la même secteur que la poste Bénin, fait que les conclusions que nous avons tirées sur les indicateurs sont limitées, car nous avons pas de normes sectorielles auxquelles nous pourrions nous référer.

CHAPITRE III

PRESENTATION, ANALYSE DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

CHAPITRE 3 : Présentation, analyse des résultats et recommandations

Ce chapitre est consacré à la présentation, analyse des résultats et recommandation

Section 1 : Présentation des bilans financiers et analyse de l'équilibre financier

Paragraphe 1 : Présentation des Bilans Financiers

Le bilan représente la situation patrimoniale de l'entreprise a un moment donne. Ce sont les bilans financiers (condenses et synthétiques) qui sont les plus appropriés pour mener une analyse financière. Nous passerons également à la représentation graphique de ces bilans pour permettre une meilleure visualisation.

1. Bilans condensés

Ces bilans sont établis à partir des bilans comptables. Ils comprennent quatre (04) masses à l'actif : valeurs immobilisées VI, valeurs d'exploitation VE, valeurs réalisables VR et valeurs disponibles VD ; et quatre(04) masses au passif: capitaux propres, dettes à LMT, dettes à CT et valeurs disponibles V.D. Pour la période de notre étude, ces bilans condensés se présentent comme suit :

Tableau 1: Bilans condensés de LPB SA en FCFA

Années	2011		2012		2013	
	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%
<u>Actif</u>						
V.I.	3501008652	6	3076565853	5,25	2984639000	4,96
V.E.	327421687	0,56	539076883	0,92	426062896	0,71
V.R.	29602306878	50,7	27153320182	46,31	29799515499	49,55
V.D.	24947796920	42,74	27863051340	47,52	26931838694	44,78

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

Total Actif	58378534137	100	5863201425	100	60142056089	100
<u>Passif</u>						
Capro	-3377125576	-5,78	-3037402200	-5,18	-2588654557	-4,30
D.MLT	1305858241	2,24	1321282841	2,25	1456463841	2,42
D.CT	58572901100	100,33	58803467507	100,29	57939868684	96,34
VD	1876900372	3,21	1544666110	2,64	3334378121	5,54
<u>Total Passif</u>	58378534137	100	58632014258	100	60142056089	100

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des bilans comptable. (Juillet 2015)

2. Bilans en grande masse et en pourcentage

Ces bilans condensés nous permettent d'élaborer facilement les bilans synthétiques ayant quatre (04) masses dont deux à l'Actif (Valeurs immobilières et Valeurs cyclique) et deux au Passif (Capitaux permanents et Dettes cycliques) avec leurs pourcentages.

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

Tableau 2 : Bilan synthétique de LPB SA en FCFA

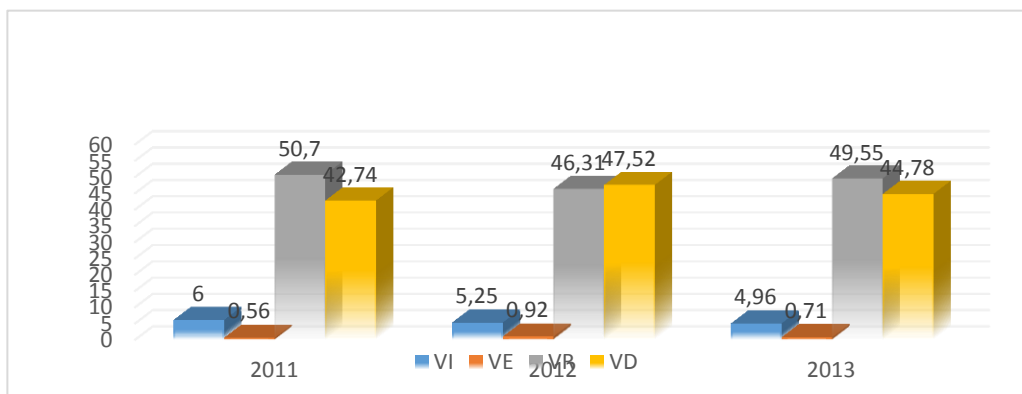
Postes	2011		2012		2013	
	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%
<u>Actif</u>						
Val.Immo	3501008652	6	3076565853	5,25	2984639000	5,22
Val. Cyclique	54877525485	94	55555448405	94,75	57157417089	94,78
Total Actif	58378534137	100	58632014258	100	60142056089	100
<u>Passif</u>						
Cap. Per	-2071267335	-3,55	-1716119359	-2,93	-1132190716	-1,88
Dettes cyclique	60449801472	103,55	60348133617	102,93	61274246805	101,88
Total passif	58378534137	100	58632014258	100	60142056089	100

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des bilans financiers condensés (Juillet 2015)

3. Présentation graphique de la structure des bilans

3.1. Graphique de la structure de l'actif

Graphique 1 : Evolution de la part relative des rubriques de l'actif



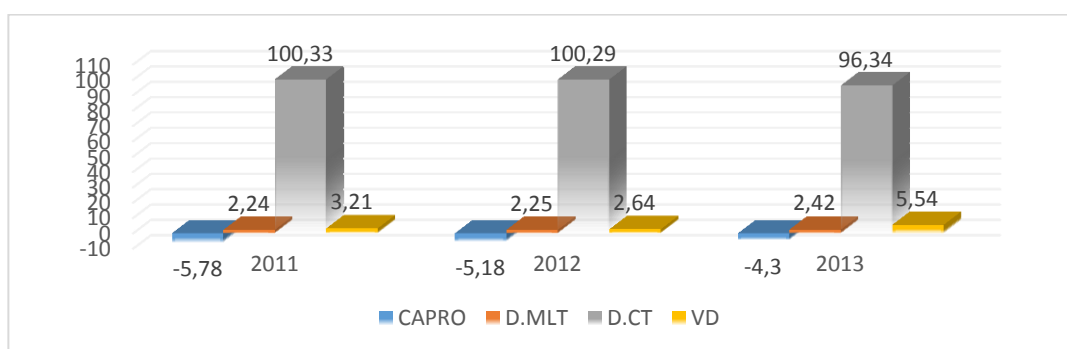
Source : Réalisé par nous-mêmes à partir du Tableau 1

Commentaire

De ce graphique, nous constatons que l'actif est dominé par les valeurs réalisables (soit (50,7% ; 46,31% et 49,55% de l'actif total respectivement en 2011, 2012 et 2013). Les valeurs d'exploitation représentent une part très faible de l'actif total soit moins de 1%. Tout ceci est bon et compréhensif pour une entreprise prestataire de services.

3.2. Graphique de la structure du passif

Graphique 2 : Evolution de la part relative des rubriques du passif



Source : Réalisé par nous-même à partir du tableau 1

Commentaire

Quant au passif du bilan il est fortement dominé par les dettes à court terme, soit plus de 100% en 2011 et 2012 et 96,34% en 2013. La part relative des capitaux propres est

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

négative. Ainsi les créanciers ne sont plus sûrs d'être payés, car les dettes dépassent la valeur des actifs de l'entreprise (immeubles, matériels...) mis en gage auprès des créanciers.

Paragraphe2 : Analyse de l'équilibre financier

1. Calcul et étude de l'évolution du fonds de roulement

Il existe deux méthodes pour calculer le fonds de roulement : la méthode du haut du bilan et la méthode du bas du bilan. Le tableau suivant nous permet de déterminer ces fonds de roulement durant les trois ans de notre étude et selon ces deux approches.

Tableau 3 : Détermination des fonds de roulement net en FCFA

Détermination	2011	2012	2013
Capitaux permanent(1)	-2071267335	-1716119359	-1132190716
Valeurs immobilisées(2)	3501008652	3076565853	2984639000
F.R. Net (1)-(2)	-5572275987	-4792685212	-4116829716
Valeurs cycliques(3)	54877525485	55555448405	57157417089
Dettes cycliques(4)	60449801472	60348133617	61274246805
F.R. Net (3)-(4)	-5572275987	-4792685212	-4116829716

Source : Réalisé par nous-même à partir des bilans synthétique (Juillet 2015)

Commentaire

D'après le tableau nous constatons que durant les trois années de notre étude, les fonds de roulement sont restés insuffisantes et négatifs. Ainsi le principe de l'équilibre financier minimum n'a pas été respecté par la Poste du Benin SA. Ce principe veut que les emplois durables soient financés par les ressources durables. Pour cette entreprise, ceci constitue déjà un signe alarment qui traduit une mauvaise situation financière. Cette déficience du Fonds de Roulement Net (FRN)

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

est de nature structurelle ce qui entraîne une situation délicate de la liquidité. Toutefois pour compléter notre analyse, il serait mieux de déterminer le besoin en fonds de roulement (BFR).

2. Détermination des besoins en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement est défini à partir de la comparaison entre emplois cycliques (stocks, créances clients) et ressources cycliques (crédits fournisseurs).

En d'autres termes, le besoin en fonds de roulement est la part des emplois cycliques dont le financement n'est pas assuré par les ressources cycliques. Le tableau ci-après montre l'évolution des BFR de LBP SA pendant la période de notre recherche.

Tableau 4 : Evolution des besoins en fonds de roulement en FCFA

Désignation	2011	2012	2013
Valeurs d'exploitation	327421687	539076883	426062896
Valeurs réalisables	29602306878	27153320182	29799515499
Emploi cyclique(1)	29929728565	27692397065	30225578395
Dettes à court terme	58572901100	58803467507	57939868684
Ressources cycliques(2)	58572901100	58803467507	57939868684
BFR : (1)-(2)	-28643172535	-31111070442	-27714290289

Source : réalisé par nous-même à partir des données du tableau 1 (Juillet 2015)

Commentaire

A travers ce tableau, nous lisons que les BFR sont négatifs sur toute la période de notre étude. Ce qui veut dire que les besoins de financement du cycle d'exploitation de la Poste du Benin SA sont inférieurs aux ressources de financement. Ceci montre que les emplois cycliques ont été financés en totalité par les ressources cycliques durant cette période.

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

3. Détermination du solde de trésorerie

La trésorerie exprime le surplus ou l'insuffisance de marge de sécurité financière après le financement des besoins en fonds de roulement. Elle est égale à la différence entre le FRN et le BFR. Le tableau ci-après nous présente la trésorerie de LPB SA durant la période de notre étude.

Tableau 5 : calcul du solde de trésorerie (en FCFA)

Désignation	2011	2012	2013
F.R.N(1)	-5572275987	-4792685212	-4116829716
BFR(2)	- 28643172535	-31111070442	-27714290289
Trésorerie (1)-(2)	23070896548	26318385230	23597460573

Source : Réalisé par nous-même, à partir des tableaux 3 et 4 (**Juillet 2015**)

Commentaire

La trésorerie est positive sur toute la période de notre étude. Il faut donc noter qu'une trésorerie positive une satisfaction totale ou partielle du BFR. Bien que la Poste du Benin dispose d'une trésorerie positive, est-elle en mesure d'honorer ses engagements ? Pour répondre à cette question nous calculerons les ratios de liquidité et de solvabilité.

4. Calcul des ratios de l'équilibre financier

La détermination du niveau du fond de roulement ne suffit pas à la formation d'un jugement sur la structure financière de l'entreprise. Il faut encore calculer les ratios de l'équilibre financier pour atteindre ce jugement. Ces ratios permettent de mesurer la part relative aux éléments dont le degré de liquidité de l'actif et d'exigibilité des passifs. Les plus couramment utilisés sont : celui d'autonomie financière et celui mesurant la capacité d'emprunt de l'entreprise comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau 6 : Calculs des ratios

Ratios	2011	2012	2013
Capacité d'emprunt	11.63	11.77	12.29
Autonomie financière	5,45	5,67	5,90

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des tableaux 1 et 2. (**Juillet 2015**)

Commentaire

- ✓ Concernant la capacité d'emprunt, nous constatons que LPB-SA a recours aux dettes à long et moyen terme. Ainsi, 11,63% ; 11,77% et 12,29% des capitaux permanent sont formés respectivement en 2011, 2012 et 2013 par les capitaux propres. Les capitaux propres ne sont investis d'une manière durable dans l'activité et ne couvrent pas la totalité des valeurs immobilisés en dégageant un FR négatif.
- ✓ LPBSA n'a pas une autonomie financière car les ratios trouvés sont inférieurs à 1 soit 0,0545 en 2011 ; 0,0567 en 2012 et 0,059 en 2013.

En d'autres termes les dettes à court terme de cette entreprise sont supérieures aux capitaux propres, ce qui signifie que ces capitaux ne sont pas à mesure de rembourser ces dettes.

De tout ce qui précède, nous notons que LPB SA n'est pas financièrement équilibrée.

Paragraphe 3 : La liquidité et la solvabilité de LPB SA

Il est question ici de déterminer les ratios de liquidité et d'analyser le degré de solvabilité de LPB SA pendant la période de notre étude.

1. Ratios de liquidité

L'analyse du risque de faillite s'apprécie sur des notions d'exigibilité et de liquidité, elle met en correspondance l'actif et le passif. Ces ratios ont pour objet de juger l'aptitude de l'entreprise à honorer ses dettes à court terme au moyen de transformation progressive de son actif circulant en trésorerie.

1.1. Ratio de liquidité générale

Il représente la couverture des fonds de tiers à court terme par les actifs circulants restreints.

Tableau 7 : Calcul des ratios de liquidité

Ratios	2011	2012	2013
Liquidité générale	0,7894	0,7970	0,7522
Liquidité réduite	0,8076	0,8937	0,8376
Liquidité immédiate	0,3876	0,3678	0,3854

Source : Nous même, à partir des données du tableau 1 (Juillet 2015)

Commentaire

- La liquidité générale est inférieure à l'unité durant toute la période de notre étude. Ce qui traduit que LPB SA à partir de ses valeurs circulantes n'est pas capable de faire face à ses dettes à court terme. Selon l'exigence des banques ce ratio est insatisfaisant car inférieur à 1, ce qui explique la présence de fond de roulement net négatif.
- Quant à la liquidité réduite, elle est aussi inférieure à 1 c'est-à-dire les valeurs réalisables et disponibles ne sont à mesure de rembourser les dettes à terme pas même une seule fois.
- La liquidité immédiate est nettement inférieure à 1 donc les valeurs disponibles de 2011, 2012 et 2013 permettent de recouvrir une partie des dettes à court terme.

Néanmoins ces valeurs disponibles peuvent faire face entièrement à ces dettes à court terme (découverts bancaires) et une partie des dettes à court terme. Pour compléter notre analyse, déterminons également le degré de solvabilité.

1.2. Détermination du degré de solvabilité

Le ratio de solvabilité mesure essentiellement la sécurité dont jouissent les créances à long, moyen et court terme constituant ainsi la marge de crédit de l'entreprise. Autrement dit, si l'on envisage une liquidation possible ou éventuelle, il donne une idée de la solvabilité probable. Il suffit de prendre le rapport entre l'actif total et les capitaux étrangers (dettes à long, moyen et court terme). Le tableau suivant nous permet de déterminer ce degré de solvabilité.

Tableau 8 : Détermination du degré de solvabilité

Désignation	2011	2012	2013
Actif total (1)	58378534137	58632014258	60142056089
Capitaux étrangers (2)	68183291446	6760292006	71614736948
Ratio de solvabilité (1)/(2)	0,8562	0,8673	0,8398

Source : Réalisé par nous même à partir des données du tableau 1. (Juillet 2015)

Commentaire

Le Ratio de solvabilité est inférieur à 1 sur les trois années, ce qui montre que LPB SA n'arrive pas à faire face à ses engagements financiers. Par conséquent il n'y a pas une bonne sécurité générale pour les tiers créanciers car les avoirs de LPB SA ne sont pas en mesure de rembourser toutes les dettes.

Section 2 : vérification des hypothèses et recommandations

Paragraphe 1 : Vérification de l'hypothèse

1. Hypothèse 1

Après l'analyse de la structure financière de LPB SA nous remarquons que le Fonds de Roulement Net est supérieur au Besoin en Fonds de Roulement (tous deux négatifs) et la Trésorerie Net est positive sur toute la période de l'étude. De plus le ratio de la capacité d'endettement et celui de l'autonomie financière sont inférieurs à l'unité. De tout ce qui précède nous constatons que les conditions de validation de cette hypothèse sont réunies. Par conséquent l'hypothèse n°1 selon laquelle "l'équilibre financier de LPB SA n'est pas respectée " est vérifiée.

2. Hypothèse 2

Après évaluation des degrés de liquidité et de solvabilité générale de LPB SA, nous remarquons que le RLG et le RLR sont inférieur à 1. De même que le RSG ; ce qui est conforme aux moyens de vérifications de cette hypothèse. D'où l'hypothèse n°2 selon laquelle « LPB SA court des risques de défaillance financière » est entièrement vérifiée.

Paragraphe 2 : Recommandations

L'un des principaux objectifs de l'analyse financière consiste à formuler un diagnostic financier sur l'entreprise, apprécier l'équilibre financier, toutes évaluations nécessaires pour la suivie de

l'entreprise. Néanmoins les résultats issus de notre étude révèlent que LPB SA n'a pas pu réellement atteint son équilibre financier et court des risques de défaillance financière.

Pour résoudre ces problèmes, aucune solution n'est définitive. Toutefois, elles constituent une source si le contenu est respecté.

1. Proposition de quelques solutions possibles aux problèmes rencontrés par LPB-SA et conditions de mise en œuvre

Après analyse de la santé financière de la LPB-SA, des propositions suivantes ont été formulé à son endroit :

- faire recours aux dettes à court terme pour financer la partie stable des actifs circulants. Pour ce fait elle doit pouvoir diminuer les dettes des débiteurs tout en augmentant les ventes au comptant,
- De la baisse du chiffre d'affaire (de 2011 à 2013) il ressort que toute chose étant égale par ailleurs la concurrence occupe une place prépondérante. En effet, face au domaine concurrentiel dans lequel LPB-SA évolue, la mise en place d'une nouvelle stratégie marketing en vue d'améliorer son CA ;
- Lutter contre le risque de non recouvrement revient à adopter des techniques de prévision, de contrôle et de recouvrement. En effet, cela peut se fait soit par la sélection des clients, soit par la mise en place de plafonds crédits.
- Avoir une bonne maîtrise des activités génératrices de revenus qu'ils mènent,
- Calculer chaque fois le résultat pour avoir une idée sur la rentabilité de leurs activités,
- Doter la LPB SA d'outils informatiques avec un bon logiciel de suivi de recouvrement des créances. Ce qui permettrait à l'entreprise de recouvrer ses créances et ainsi d'améliorer un peu plus sa trésorerie afin de se prémunir contre les risques de liquidité,
- D'accroître la capacité d'autofinancement par la maîtrise et le contrôle rigoureux des charges d'exploitation,
- De réduire l'intervention de l'Etat dans la gestion de la LPB SA en procédant à une ouverture du capital afin de permettre aux investisseurs privés de participer à sa gestion.



CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

A travers notre étude sur l'analyse de la structure financière de la LPB SA, nous avons pu relever les difficultés que traverse actuellement entreprise dans l'exercice de sa mission. Cette étude révèle que LPB SA présente globalement une mauvaise santé financière. Les charges d'exploitation excèdent largement les produits d'exploitation générés par les activités de l'entreprise.

De cette analyse, il ressort que LPB SA est une entreprise présentant un déséquilibre financier. De même, elle est une entreprise non liquide et non solvable dont les ressources stables ne couvrent pas les actifs fixes.

Par ailleurs, l'analyse du FRN, du BFR et de la TN montre que la règle de l'orthodoxie financière n'est pas respectée car les ressources stables n'arrivent pas à couvrir les emplois stables et que les actifs circulants ne sont pas financés par les dettes circulantes.

Eu regard de tout ce qui précède, nous avons formulé des recommandations que nous espérons bien, permettront de prendre des mesures adéquats qui s'imposent pour corriger les insuffisances relevées afin de rendre la société plus compétitive et plus performante. Les solutions que nous avons proposées à travers notre étude pourraient à notre humble avis et dans une certaine mesure permettre d'améliorer la structure financière de la LPB SA.

Au terme de cette étude, nous pensons que nous n'avons pas pu aborder tous les aspects du sujet. Nous estimons que cet effort sera certainement poursuivi et approfondi par d'autres chercheurs pour permettre aux entreprises publiques de jouer pleinement leur rôle de levier pour le développement économique et social du Bénin.



BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

I- OUVRAGES

- BARREAU J., DELAHAYE J. (Gestion financière de l'entreprise, 13^{ème} édition, 2005,
- BERZILE, R., « Analyse financière », édition HRW, Montréal, 1989
- BRUISSART Chantal, « Analyse financière » ; Edition Foucher, 1999
- COHEN, E., « Analyse financière », 4^{ème} éd. Economica, Paris, 1997
- EGLEM J. (A la recherche de la performance globale de l'entreprise : la perception des analyses financières, 2008),
- LODE G. et AGNOMMI M. (Analyse de la situation financière d'une institution de micro financière : Cas de l'agence PAPME-Calavi).

Paris, 1997

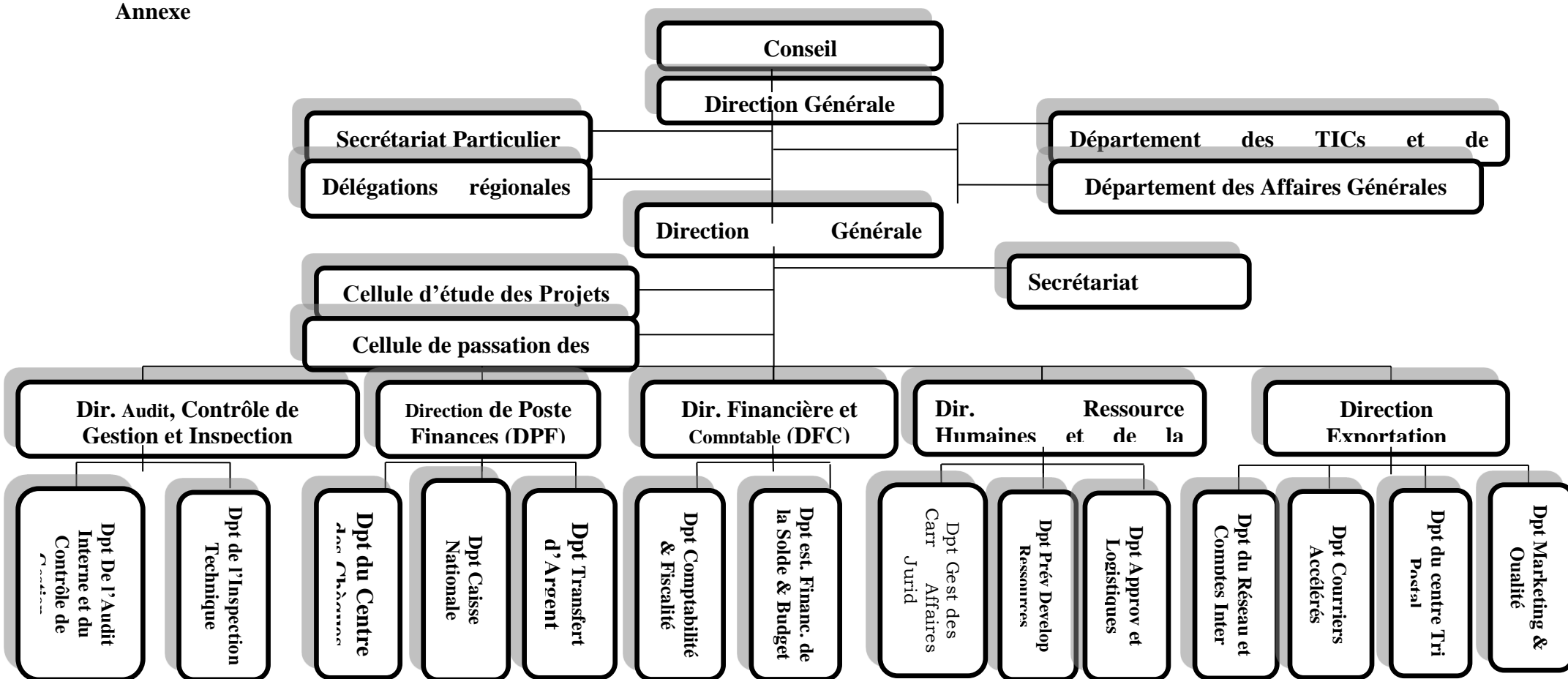
- SAGNIDJO E. « Diagnostics financier d'une entreprise publique : cas de SONACOP » 2011
- SALAMI A. & AHANDAGBE J. « Analyse financière d'une entreprise industrielle: Cas de l'Industrie du Bois du Bénin. », Mémoire de Maitrise FASEG/UAC, 2007
- TCHAKOUTE H., KOUAO G. (Les déterminants de la structure financière des institutions de micro finance, 2011)



ANNEXE

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

Annexe



Organigramme de la Poste du Bénin SA

Table des matières

AVERTISSEMENT	i
DEDICACE1	ii
DEDICACE 2	iii
REMERCIEMENTS	iv
SOMMAIRE	v
LISTE DES SIGLES	vi
LISTE DES TABLEAUX	vii
RESUME.....	viii
ABSTRACT	viii
Introduction générale.....	2
Chapitre1 : Cadre théorique de l'étude	12
Section 1: Problématique, Objectifs et hypothèses	12
Paragraphe 1 : Problématique et intérêt du sujet	12
1. Problématique	12
2. Intérêt de l'étude	13
Paragraphe 2 : Objectifs et Hypothèses de travail	13
1. Objectif général.....	13
2. Objectifs spécifiques	13
Section 2 : Revue de littérature et méthodologie du travail.....	14
Paragraphe 1 : Revue de littérature	14
1. Clarifications conceptuelle.....	14
1.4. Définition de l'analyse financière.....	14
1.5. Notion d'équilibre financier	14

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

1.6. Analyse par la méthode des ratios : Définition et interprétations.....	19
1.7. La notion de solvabilité	20
1.8. La notion de liquidité.....	20
1.9. Notion d'effet de levier financier	20
1.10. La notion de risque de défaillance financière	20
1.11. Etude du fonds de roulement.....	32
1.12. Etude du besoin en fond de roulement	32
1.13. Notions de trésorerie	21
1.14. Notions de rentabilité	22
1.15. Analyse par la méthode des ratios: Définition et interprétations	22
2. Revue empirique de l'étude	24
Paragraphe 2 : Méthodologie de recherche.....	25
3. Recherche documentaire	25
3.1. Entretiens directs	25
4. Les outils d'analyse des données.....	26
4.1. Les Ratios	26
5. Critère de vérification des hypothèses	26
6. Difficultés rencontrées	26
7. Limites de notre étude	27
Chapitre2 : Cadre institutionnel de l'étude	6
SECTION 1 : Présentation de La Poste Bénin SA	6
Paragraphe 1: Historique de La Poste Bénin SA	6
Paragraphe 2 : Vision, mission et objectifs de La Poste du Bénin	8
1. Vision.....	8
1.1. Mission	8

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

1.2. Objectifs	8
Paragraphe 3 : Structure organisationnelle de la Poste Bénin SA	9
1. Organisation administrative	9
Section 2 : Produits de la Poste, déroulement du stage, forces et faiblesses de la poste du bénin.	9
Paragraphe 1 : Les produits de la Poste	9
Paragraphe 2 : Déroulement du Stage, forces et faiblesses	10
1. Déroulement du stage	10
1.1. Travaux effectués	10
2. Forces et faiblesses	10
2.1. Forces	10
2.2. Faiblesses.....	10
CHAPITRE 3 : Présentation, analyse des résultats et recommandations	29
Section 1 : Présentation des bilans financiers et analyse de l'équilibre financier	29
Paragraphe 1 : Présentation des Bilans Financiers	29
1. Bilans condensés	29
2. Bilans en grande masse et en pourcentage	30
3. Présentation graphique de la structure des bilans	32
3.1. Graphique de la structure de l'actif	32
3.2. Graphique de la structure du passif	32
Paragraphe2 : Analyse de l'équilibre financier.....	33
1. Calcul et étude de l'évolution du fonds de roulement.....	33
2. Détermination des besoins en fonds de roulement	34
3. Détermination du solde de trésorerie	35
4. Calcul des ratios de l'équilibre financier	35

Analyse de la structure financière d'une entreprise prestataire de service : cas de La Poste du Bénin SA

Paragraphe 3 : La liquidité et la solvabilité de LPB SA	36
1. Ratios de liquidité	36
1.1. Ratio de liquidité générale.....	36
1.2. Détermination du degré de solvabilité	37
Section 2 : vérification des hypothèses et recommandations	38
Paragraphe 1 : Vérification de l'hypothèse.....	38
1. Hypothèse 1.....	38
2. Hypothèse 2.....	38
Paragraphe 2 : Recommandations.....	38
1. Proposition de quelques solutions possibles aux problèmes rencontrés par LPB-SA et conditions de mise en œuvre	39
Conclusion générale	41
Bibliographie.....	43
Annexe	45
Table des matières.....	46